



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC



Notre métier, leur avenir

À

CONVOCATI ON

Cher-e camarade,

Je te demande de bien vouloir assister à la réunion du

BUREAU ACADÉMI QUE du SNUEP-FSU REI MS qui se tiendra

mardi 28 septembre 2021
de 9h30 à 16h00

dans les locaux du SNES-FSU
35/37 rue PONSARDIN - 51100 reims

Régis DEVALLE
Secrétaire Académique SNUEP-FSU
Coordinateur Grand-Est

La présente convocation tient lieu de mandat en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale d'absence prévue au titre de l'article 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique modifié par le décret n°2012-224 du 16 février 2012.

Elle doit être déposée 3 jours avant la date de l'absence, accompagnée d'une demande manuscrite.